

# **Association Nuage~Pluie 11 côte du calvaire 12200 Villefranche de Rouergue**

Déclarée à la Sous-préfecture de Villefranche de Rouergue sous le n° W123000267



## **Proces-verbal en date du dimanche 4 octobre 2009**

### **de l'assemblée générale ordinaire et de l'assemblée générale extraordinaire**

Le 4 octobre 2009 à 10 heures, les membres de l'association **Nuage~Pluie Artao Villefranchois** se sont réunis en assemblée générale ordinaire et en assemblée générale extraordinaire au 11 côte du calvaire à Villefranche de Rouergue sur convocation faite par le Conseil d'administration en date du 19 août 2009.

L'assemblée est présidée par Mme Nadine Gaudin

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents et qui demeure annexée au présent proces-verbal.

Ladite feuille de présence permet de constater que 10 membres de l'association sont présents sur 16 adhérents à jour de leur cotisation.

L'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- en assemblée générale ordinaire:

- Rapport d'activité de l'association pour la saison 2008-2009
- Rapport financier pour l'exercice du 1/9/2008 au 31/8/2009
- Election du Conseil d'Administration et des membres du bureau
- en assemblée générale extraordinaire:
  - Modification des statuts de l'association.

## 1. Allocution de bienvenue

La séance est ouverte par Mme Nadine Gaudin, qui remercie tous les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette Assemblée Générale.

## 2. Rapport moral

Mme Nadine Gaudin, présidente de l'association Nuage-Pluie Artao Villefrancois, demande à M. Dominique Clergue de présenter le rapport moral en tant que responsable technique.

L'année écoulée ayant été riche en péripéties, M. Clergue en donne un résumé:

- L'association Nuage~Pluie Artao Villefrancois était, depuis plusieurs années, adhérente de l'association [Artao](#). Le responsable technique et l'âme de cette association était Michel Thabourin. Implantée depuis de nombreuses années dans le sud de la France, l'école ARTAO a transmis les Arts Taoïstes que sont le Tai Chi chuan et le Qi gong. La forme enseignée est celle de maître Cheng Man Ching , elle relève du style Yang. Cette forme est très répandue à Taïwan et en Malaisie. C'est la forme la plus pratiquée aux Etats-Unis et dans certains pays d'Europe où elle continue à se développer et à gagner en popularité. Michel Thabourin ayant décidé de cesser son activité il a été nécessaire de trouver d'autres référents pour poursuivre l'étude du Tai chi chuan.
- M. Clergue propose, pour le Tai Chi chuan, de poursuivre l'étude de la forme de Cheng Man Ching auprès de [William Nelson](#) et d'[Epi van de Pol](#). Et dans cette perspective d'adhérer à la [Fédération Cheng Man Ching](#).
- Par ailleurs, l'association proposant des cours et des stages de Qi gong et M. Clergue étant professeur diplômé de la Fédération de Qi Gong et Arts Energétiques, il propose d'adhérer à la FEQGAE. M. Clergue intervient également en tant que formateur auprès de l'association [Le Jardin des Energies](#) qui propose une formation d'enseignant de Qi Gong.
- M. Clergue a participé aux stages suivants:
  - le 19 octobre 2008 Epée avec Michel Thabourin à Brousses et Vilaret
  - les 29 et 30 novembre 2008 Cinq exercices de Maître Huang Sheng Shyan avec Epi van de Pol à Toulouse
  - les 3 et 7 décembre 2008 applications des principes dans la forme et au tuishou avec Epi van de Pol à Castres
  - les 17 et 18 janvier 2009 l'art de la projection et du déracinement de l'école Cheng Hsin avec Kevin Magee, un élève de [Peter Ralston](#) à Périgueux
  - les 31 janvier et 1 février 2009 Cinq exercices de Maître Huang Sheng Shyan avec Epi van de Pol à Vaison-la-romaine.
  - du 14 février au 22 février stage de formation au monitorat organisé par la FFWushu
  - du 30 mai au 1 juin 2009 Travail de la forme en 37 mouvements ,taichi jien (épée), tuo shou, qi gong avec William Nelson à Carcans
  - du 4 au 9 juillet 2009 animé par [Jean-Jacques Sagot](#) à Périgueux
    - Fondamentaux du tai chi chuan: formes 37 et 108 pas style Yang, gammes et principes, tuishou, applications martiales fondamentales et initiation au grand sanshou Yang

- du 12 au 17 juillet 2009 Retraite d'été à Lavaur avec William Nelson
- du 31 juillet au 3 août 2009 Cheng Hsin avec [Peter Ralston](#) à Toulouse.
- du 22 au 28 août 2009 animé par [Epi van de Pol](#).
  - Cinq exercices de Maître Huang Sheng Shyan, application dans la forme et au tuishou.
- L'association Nuage~Pluie a proposé les stages suivants:
  - les 7 et 8 mars 2009 animé par Dominique Clergue à Villefranche de Rouergue
    - Jeu des animaux (wu qin xi qi gong) selon une méthode liée à la tradition de la boxe spontanée (yi quan) : Tao de l'ours, Tao du singe
  - les 16 et 17 mai 2009 animé par Dominique Clergue à Villefranche de Rouergue
    - Jeu des animaux (wu qin xi qi gong) selon une méthode liée à la tradition de la boxe spontanée (yi quan) : Tao du tigre, Tao du serpent
- La participation financière des adhérents permet de financer en partie cet effort de formation. Au delà de cet aspect financier l'investissement de certains dans les cours, dans les stages, dans la vie de l'association profite à tous. M.Clergue remercie en particulier Chantal, Magalie, Véronique qui ont animé la vie de l'association et lui ont permis et donné envie de s'investir davantage. Mention particulière à Véronique dont l'enthousiasme, le sens du relationnel et le travail de communication a permis l'arrivée de nouveaux adhérents.
- Le site nuage-pluie.com pour des raisons de coût a été fermé et remplacé par <http://nuage.pluie.free.fr>

Puis la discussion est déclarée ouverte

Plus personne ne demandant la parole, Mme Nadine Gaudin met aux voix le rapport qu'elle vient de présenter. Celui-ci est adopté par 10 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

### 3. Rapport financier

M. Dominique Clergue, trésorier, donne lecture de son [rapport sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2009](#)

- L'exercice du 1 septembre 2008 au 31/8/2009 s'est soldé par une perte de 1576 €-1800 € = 224 € ce qui ramène les fonds propres à 260 €. Ces fonds propres se répartissent entre
  - Chèques à encaisser 20 €
  - Compte courant 186 €
  - Caisse 54 €
- Produits: 1576 €
  - Adhésions 356 €
  - Cours Année 450 €
  - Cours Trimestre 445 €
  - Cours Mois 65 €
  - Stages 240 €
  - Produits exceptionnels 20 €
- Charges: 1800 €
  - FFWushu Adhésion annuelle 35 € 1,94%
  - FFWushu Timbres licence 400 € 22,22%
  - Fédération CMC Donation 20 € 1,11%
  - Locations 260 € 14,44%
  - Stages, formation, examens 985 € 54,72%
  - Publicité, publications, relations publiques 64 € 3,56%

- Services bancaires et assimilés 36 € 2,00%

Puis la discussion est déclarée ouverte

Plus personne ne demandant la parole, M. Dominique Clergue soumet au vote de l'assemblée la résolution suivante:

"L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport financier donne quitus au trésorier pour sa gestion de l'exercice du 1 septembre 2008 au 31/8/2009."

Cette résolution est adoptée par voix 10 pour, 0 voix contre et 0 abstention.

#### 4. **Modification des statuts de l'association en assemblée générale extraordinaire**

Mme Nadine Gaudin, présidente de l'association Nuage-Pluie Artao Villefranchois, expose les raisons qui amènent à une modification des statuts:

- tous les cours ont lieu dorénavant à Villefranche de Rouergue et en particulier aux Ateliers de la fontaine
- l'ancien siège social situé auparavant à Savignac n'est plus valable
- l'appartenance à Artao n'est plus de mise

Elle propose donc une modification des statuts et en particulier des articles suivants:

- Article 1er Dénomination
    - Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, ayant pour dénomination **Nuage~Pluie**
  - Article 2 - Objet
    - **Cette association a pour objet l'étude, l'enseignement et la pratique du Qi Gong, du Tai chi chuan et des disciplines traditionnelles associées d'Extrême Orient ainsi que toutes les activités qui s'y rattachent soit directement, soit indirectement.**
  - Article 3 – Siège social
    - Le siège social est fixé à **11, côte du Calvaire 12200 Villefranche de Rouergue**. Il pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration ; la ratification par l'assemblée générale sera nécessaire.
- ce qui nous donne les [statuts suivants](#) qui sont communiqués aux adhérents.

Puis la discussion est déclarée ouverte.

Plus personne ne demandant la parole, Mme Nadine Gaudin met aux voix les nouveaux statuts qu'elle vient de présenter. Ceux-ci sont adoptés par 10 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

#### 5. **Election du nouveau conseil d'administration**

Conformément aux statuts: "L'association est dirigée par un conseil dont le nombre de membres est égal au dixième du nombre d'adhérents avec un minimum de quatre membres et un maximum de 12.", l'association comportant adhérents, il faut élire 4 administrateurs. Se présentent:

- Liste n°1: Nadine Gaudin, Claire de Llobet, Catherine Gambier, Magali Braganti

Le vote a lieu, à bulletins secrets, sous la surveillance d'un bureau de vote composé de Mmes Catherine Gambier et Magali Braganti.

Résultat du dépouillement:

- nombre de votants: 10
- nombre de bulletins blancs ou nuls: 0

- nombre de bulletins valables: 10

La liste n°1 obtient 10 voix

Ont donc été régulièrement élus pour deux ans:

- Madame Nadine Gaudin, née le 28 octobre 1947, demeurant 70 rue Lapeyrade 12200 Villefranche-de-Rouergue, de nationalité française.
- Madame Magali Braganti né le 25 07 1970 à Nice Nationalité française demeurant à Lavergne 12 240 Castanet
- Madame Claire de Llobet, née le 10 février 1968 à Toulouse, demeurant 3 rue de la halle, 12200 Villefranche-de-Rouergue, de nationalité française.
- Madame Catherine Gambier, née le 25 octobre 1956 à Paris 19°, demeurant Le Bourg, 12260 Ols et Rinhodes, de nationalité française.

Mme Nadine Gaudin rappelle que conformément aux statuts :

"Le conseil d'administration choisit parmi ses membres, au scrutin secret, un bureau composé ainsi : un président qui est doté de tous les pouvoirs pour agir au nom de l'association et la représenter ; un ou plusieurs vice-président(s) ; un secrétaire et, s'il y a lieu, un secrétaire adjoint ; un trésorier et, si besoin est, un trésorier adjoint."

[la répartition des fonctions au sein du conseil](#) se fera lors d'une réunion ultérieure.

## 6. Fixation du taux des cotisations

Adhésion annuelle (licence et assurances comprises)		30,00 €
Cours année	100,00 €	
trimestre	35,00 €	
mois	15,00 €	

Cette résolution est adoptée par 10 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

## 7. Projets

- Poursuivre l'effort de formation en particulier auprès de [William Nelson](#) et d'[Epi van de Pol](#).
- Participer au FORUM CHENG MAN-CHING À FOIX (ARIÈGE) du 31/7/2010 au 3/8/2010
- Organisation de stages
  - Stage découverte taï chi chuan par Dominique Clergue
  - Stage qi gong
  - Stage sur la voix avec Viviane Merlin les 13-14/03, 20-21/03, 27-28/03 ou les 1-2/05.
  - Stage Qi gong de la femme avec Teresa Rodríguez professeur de l'association [Artes Taoistas](#) co-créatrice de la revue [TAI CHI CHUAN - Artes y Estilos Internos](#)

Les adhérents pourront suivre ces propositions dans la rubrique [nouvelles](#) du site.

## 8. Cloture

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Mme Nadine Gaudin déclare la séance levée à 12 heures 30.

Villefranche le 4 octobre 2009

La présidente La secrétaire

